

Le procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 14e jour de janvier 2015, à compter de 20 h, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, René Leblanc, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

Vérification du quorum

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

22. Financement et refinancement 1 080 400 \$

25-01-15

22.1 Adjudication

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers :

QUE la Ville de New Richmond accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond pour son emprunt par billets en date du 21 janvier 2015 au montant de 1 080 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 847-08, 850-09, 949-14, 952-14, 956-14 et 958-14. Ce billet est émis au prix de 100,00 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

63 600 \$	2,50000 %	21 janvier 2016
65 500 \$	2,50000 %	21 janvier 2017
67 300 \$	2,50000 %	21 janvier 2018
69 300 \$	2,50000 %	21 janvier 2019
814 700 \$	2,50000 %	21 janvier 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

26-01-15

22.2 Concordance et courte échéance

Attendu que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de New Richmond souhaite emprunter par billet un montant total de 1 080 400 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
847-08	129 700 \$
850-09	93 700 \$
949-14	511 123 \$
952-14	157 040 \$
956-14	181 600 \$
958-14	7 237 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 080 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 847-08, 850-09, 949-14, 952-14, 956-14 et 958-14 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et le directeur général;

Que les billets soient datés du 21 janvier 2015;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	63 600 \$
2017	65 500 \$
2018	67 300 \$
2019	69 300 \$
2020	71 300 \$ (à payer en 2020)
2020	743 400 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de New Richmond émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 janvier 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 847-08, 850-09, 949-14, 952-14 et 956-14, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

27-01-15

22.3 Tableau combiné

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que le Conseil municipal approuve le tableau combiné pour un montant total de un million quatre-vingt mille quatre cent dollars (1 080 400 \$), tel que déposé et que le directeur général soit autorisé à signer le document pour et au nom de la Ville.

28-01-15

23. Rapport de la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées des employés de la Ville de New Richmond

23.1 Adoption du rapport de la situation financière au 31 décembre 2013 du Régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond

Considérant les exigences de la Loi 3 sur la présentation de la situation financière au 31 décembre 2013 du Régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond;

Le maire fait la lecture du rapport de la situation financière du régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond au 31 décembre 2013 et donne les explications d'usage.

À cette cause, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accepter le rapport de la situation financière au 31 décembre 2013 du Régime de retraite des employés de la Ville, et ce, tel que déposé.

29-01-15

23.2 Sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 – Adoption

Le maire présente le sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et donne les explications pertinentes.

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accepter le sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 du Régime de retraite des employés de la Ville, et ce, tel que déposé.

Affaires nouvelles

30-01-15 **25. Demande d'appui – Championnat Simple-lettre de la Gaspésie par Hockey Gaspésie**

Considérant la demande déposée à l'effet de tenir à New Richmond le championnat de hockey Simple-lettre de la Gaspésie qui se déroulera du 12 au 15 mars 2015, et ce, en offrant l'utilisation sans frais du complexe sportif Jean-Marie-Jobin;

Considérant que la tenue d'un tournoi comme celui-ci engendre des frais supplémentaires (salaire et chauffage) pour la Ville d'environ mille cinq cent dollars (1 500 \$);

À ces causes, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers de demander une contribution d'un montant de mille cinq cent dollars (1 500 \$) aux organisateurs du championnat Simple-lettre de la Gaspésie qui se déroulera du 12 au 15 mars 2015, et ce, pour l'utilisation du complexe sportif Jean-Marie-Jobin.

31-01-15 **Autorisation de vente – Gestion Richard Bérubé inc.**

Considérant la demande de l'entreprise Gestion Richard Bérubé inc. à l'effet d'acquérir un terrain afin d'y construire un entrepôt qui servira à ses opérations de livraison;

Considérant la valeur foncière des propriétés adjacentes en date du 1^{er} janvier 2015 (nouveau rôle d'évaluation);

À ces causes, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accepter de vendre une parcelle de terrain située sur les lots 151-1P et 152-1P, à l'entreprise Gestion Richard Bérubé inc., d'une superficie de 10 647 mètres carrés (114 603 pieds carrés), pour un prix total de dix mille dollars (10 000 \$), plus taxes. Il est entendu que les frais reliés à la subdivision et la description légale du terrain seront payés par la Ville. Par le fait même, le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette vente.

Période de questions (affaires du public)

Une question est posée afin de connaître l'impact du report potentiel de la retraite sur la part à assumer par les employés concernés dans le fonds de retraite des employés municipaux (volet à prestations déterminées), suite à l'adoption de la Loi 3.

32-01-15 **Levée de la séance**

À 20 h 34, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean Cormier, la séance est levée.

Céline LeBlanc
Greffière

Éric Dubé
Maire